



Tout savoir sur le compostage

Le compostage consiste à valoriser la fraction fermentescible des ordures ménagères (restes de repas, épluchures, papiers souillés, fleurs coupées) qui représente un tiers du contenu de nos poubelles. Les déchets de jardin peuvent également être compostés à domicile ou au centre de compostage de Grammont à Montpellier.

LES COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Tous les habitants de la Communauté d'Agglomération peuvent s'équiper d'un composteur individuel.

La Communauté d'Agglomération de Montpellier met gratuitement à disposition des administrés des composteurs individuels d'un encombrement maximum de H 100cm x L 80cm (soit un peu moins d'1m³). Installés dans le jardin, ils évitent de se déplacer dans les Points Propreté ou au centre de compostage de Grammont et permettent d'obtenir un fertilisant naturel à partir de vos déchets verts, mélangés aux déchets de cuisine non gras.

Déjà, plus de 10 000 personnes ont profité de cette opération.

Vous aussi, devenez éco-citoyen, en recyclant vos déchets verts ! Pour demander votre composteur [cliquez-ici](#)

Le **compostage** est un procédé biologique de conversion et de valorisation des [matières organiques](#) en un produit stabilisé, hygiénique, semblable à un [terreau](#), riche en composés [humiques](#), le **compost**.

Comment faire du bon compost :

La transformation des matières organiques est un **phénomène naturel** qui se déroule **spontanément**. Pour l'orienter vers la production de compost, il faut prendre en compte quelques règles de base :

Mélanger : la plupart des catégories de déchets compostent difficilement seules. Il faut les mélanger pour obtenir un bon rapport carbone/azote, une humidité adéquate et une porosité adaptée facilitant l'aération.

Aérer : Les micro-organismes responsables du compostage ont besoin d'oxygène. Ils sont asphyxiés si l'air ne circule pas dans la masse en compostage. Il est donc

recommandé de brasser et de mélanger les déchets organiques pour faciliter l'aération et éviter le pourrissement des déchets. Cela est tout particulièrement important au début du compostage lorsque l'activité des micro-organismes est la plus forte.



Brasser : Le brassage permet non seulement d'aérer la masse en compostage, mais aussi de bien mélanger les déchets afin que le processus de transformation soit en tout point régulier. Cela évite d'avoir des zones gorgées d'eau et d'autres asséchées, des zones bien décomposées et

d'autres mal décomposée. C'est la condition pour obtenir un composte de qualité homogène.

Surveiller l'humidité : Le maintien d'une humidité adéquate est nécessaire au bon déroulement du processus. Si l'humidité est insuffisante, les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête. En cas d'excès d'humidité, il y a asphyxie et dégagement d'odeurs désagréables. Il faut donc surveiller l'humidité et intervenir à temps :

- Arroser quand c'est trop sec,
- Assécher quand c'est trop humide en étalant le compost au soleil pendant quelques heures ou en le mélangeant avec du compost sec ou de la terre sèche.

Tamissage : il permet d'affiner le compost et de l'utiliser plus facilement.

Un simple grillage posé sur un cadre de bois permet de séparer les éléments grossier. Les refus de tamisage sont réutilisables en paillage

ou peuvent être recyclés. Ils aident à démarrer le compostage et à améliorer le rapport carbone / azote

